

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1169 22/11/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 novembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Est licencié pour inaptitude physique, pour compter du 14 novembre 1950, Ali Moukbel, chauffeur auxiliaire (11e échelon), en service à l'hôpital de Djibouti. L'intéressé percevra une indemnité de licenciement correspondant à un mois et quinze jours de son traitement.